

Vous vous unirez avec plaisir, j'en suis sûr, aux autres loyaux sujets de la Reine pour offrir à Sa Majesté vos sincères félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de son avènement au trône, et pour exprimer le sincère espoir qu'Elle puisse encore longtemps régner sur ses vastes domaines.

La position marquante prise par le Canada à l'Exposition Coloniale et Indienne tenue récemment à Londres a fait connaître la Puissance davantage et plus favorablement qu'auparavant, et contribuera, je n'en ai aucun doute, à promouvoir ses progrès matériels en fournissant des renseignements sur les avantages offerts par notre pays aux agriculteurs, et en attirant le capital nécessaire pour le développement de ses grandes ressources naturelles.

Des négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur la question des pêcheries, sur le compte desquelles mon gouvernement a été pleinement renseigné et consulté, sont encore ouvertes et se termineront, il nous est permis de l'espérer, par un arrangement honorable et satisfaisant pour les deux nations.

En attendant, les mesures nécessaires ont été prises pour la protection de nos pêcheries du littoral. Les documents relatifs à cette question seront mis entre vos mains.

Votre attention sera attirée sur l'à-propos d'établir un département du commerce placé sous la direction d'un ministre responsable.

On vous demandera aussi de prendre en considération l'opportunité de faire tels changements dans l'organisation des départements de la justice, des douanes et du revenu de l'intérieur, qui pourraient fournir plus de facilité pour l'expédition des affaires considérables et croissantes dont ces départements sont chargés.

Une mesure vous sera soumise à l'effet de donner aux Territoires du Nord-Ouest une représentation au Sénat, en outre de celle qu'ils possèdent maintenant dans la Chambre des Communes.

D'autres mesures vous seront aussi soumises, — entre autres des projets de loi pour amender l'acte concernant les chemins de fer du gouvernement; pour instituer un meilleur mode de procès dans les réclamations contre la Couronne; pour la réforme de la procédure en matières criminelles, et pour amender de nouveau l'acte concernant l'immigration chinoise.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Il vous sera demandé, dans le but de faire face à l'éventualité d'une interruption possible de la navigation intérieure de nos grands lacs, un crédit pour aider à la construction d'un canal destiné à unir les eaux du lac Huron à celles du lac Supérieur au Sault Sainte-Marie.

Les comptes pour l'année écoulée vous seront soumis ainsi que les estimations budgétaires pour l'année prochaine. Elles ont été préparées de façon à concilier les exigences du service public avec toute l'économie possible.

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je recommande ces importantes questions et les autres qui vous seront soumises à votre sérieuse considération, ayant pleine confiance dans votre désir sincère de promouvoir le développement et le bien-être du Canada.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été